

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Objectifs

Connaître le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Enjeux

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables. Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective. Identifier les différents modèles d'installation sous statut coopératif

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Connaître et maîtriser le régime juridique des SCOP et des SCIC et ses principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture (GAEC et EARL).
- Comprendre des intérêts de la SCOP en agriculture à travers l'exemple de la Ferme des Volontoux.
- Comprendre des freins à la mise en place d'une SCOP à travers l'exemple de la Ferme des Volontoux.
- Connaître et maîtriser les intérêts de la SCOP et de la SCIC en agriculture.
- Connaître et maîtriser les freins à la mise en place d'une SCOP ou d'une SCIC en agriculture.
- Savoir évaluer la faisabilité de ce statut pour sa propre ferme ou son propre projet d'installation.
- Visualiser les différents montages possibles pour des fermes collectives en coopérative
- Connaître les intérêts et les freins à monter son activité en CAE
- Comprendre les intérêts de la SCIC en agriculture à travers l'exemple de la Clef des Sables
- Comprendre les freins à la mise en place d'une d'une SCIC en agriculture à travers l'exemple de la Clef des Sables.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

- 92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations
- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

21 mars 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

Ferme Les Volontoux

26760 Beaumont-lès-Valence

- Rémi Dalant-Welcomme, consultant de l'Urscop
Un associé de la SCOP CAE des Volontoux
- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI)

28 mars 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

La Clef des Sables

38840 Saint Lattier

- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI)
- Un associé de la Clef des Sables

Financier(s)



Fonds social européen

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 21/02/2024

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Coût de la formation : 180 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets).

Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou par des crédits CPF.

Plus de renseignements

Nicolas Brumauld

nicolas@adeardrome.fr

ADEAR de la DROME

c/o Usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26 400 CREST

07 68 88 96 16

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Mail -----

Téléphone -----

Productions (en cours ou futures) -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST